

# POINT D'INFORMATION SUR L'AVANCEMENT DU SDAGEP ET SUR LE PROCHAIN PPI ASSAINISSEMENT

## BUREAUX DU 12 SEPTEMBRE 2022

- Imposé par l'AESN et le Département (tous les 10 ans)

- Condition d'éligibilité aux subvention

Moyenne sur les six dernières années

• Subventions AESN	406 000 €/an
• Subventions Dep 77	162 000 €/an
• Prêt taux zéro AESN	301 000 €/an
• Subventions aux riverains	188 000 €/an

- Etude subventionnée à hauteur de 80 % (600 000 €HT)

- Etude ambitieuse qui doit permettre de mettre à jour la politique générale à moyen et long terme en matière d'assainissement des eaux usées et pluviales adaptée au contexte de la CAMG

## 6 phases:

1. Analyse de l'existant et pré-diagnostic du système d'assainissement
2. Campagnes de mesure des débits et des charges polluantes
3. Localisation précise des anomalies et des dysfonctionnements du réseau
4. Bilan du fonctionnement du système d'assainissement
5. **Elaboration du schéma directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales**
6. Révision du zonage des eaux usées

## Planning:

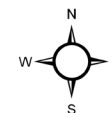
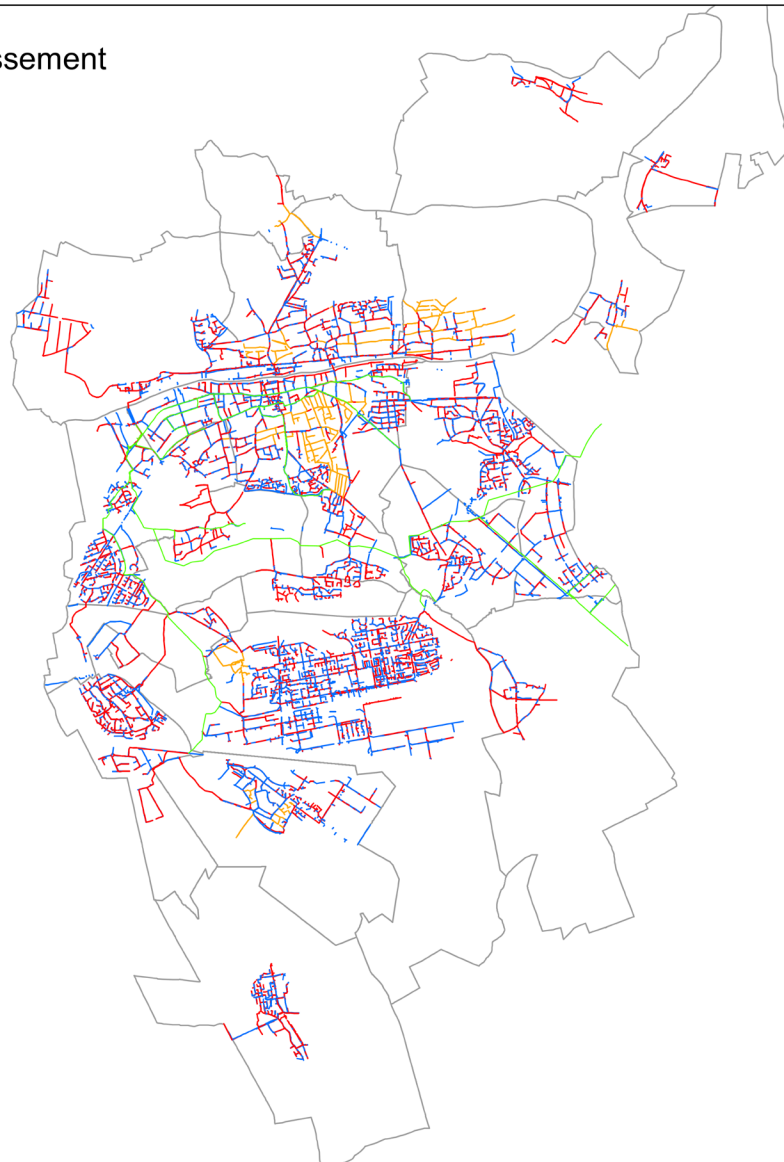
- Automne 2022 Echanges avec les différentes villes concernées par des travaux d'assainissement
- 08 novembre 2022 Commission assainissement
- 06 décembre 2022 Comité de pilotage n°5
- 12 décembre 2022 Conseil Communautaire
  - ✓ PPI Assainissement
  - ✓ PPI GEPU (Gestion des Eaux pluviales Urbaines)

## Problématiques principales :

- Eaux claires parasites dans les réseaux d'eaux usées et la STEP
  - ✓ Débordement de réseaux d'eaux usées sur la voie publique ou chez les riverains
  - ✓ Surcharge de la station d'épuration
- Déversement d'eaux usées au milieu naturel
  - ✓ 61 000 m<sup>3</sup> en 2021 (mesuré sur les 6 DO/TP)
  - ✓ Encore 66 DO/TP sur le territoire
- Préservation du milieu naturel et de la ressource pour la production d'eau potable

### Système d'assainissement

+ de 30 km de réseau unitaire



## Historique depuis la prise de compétence assainissement par la CAMG

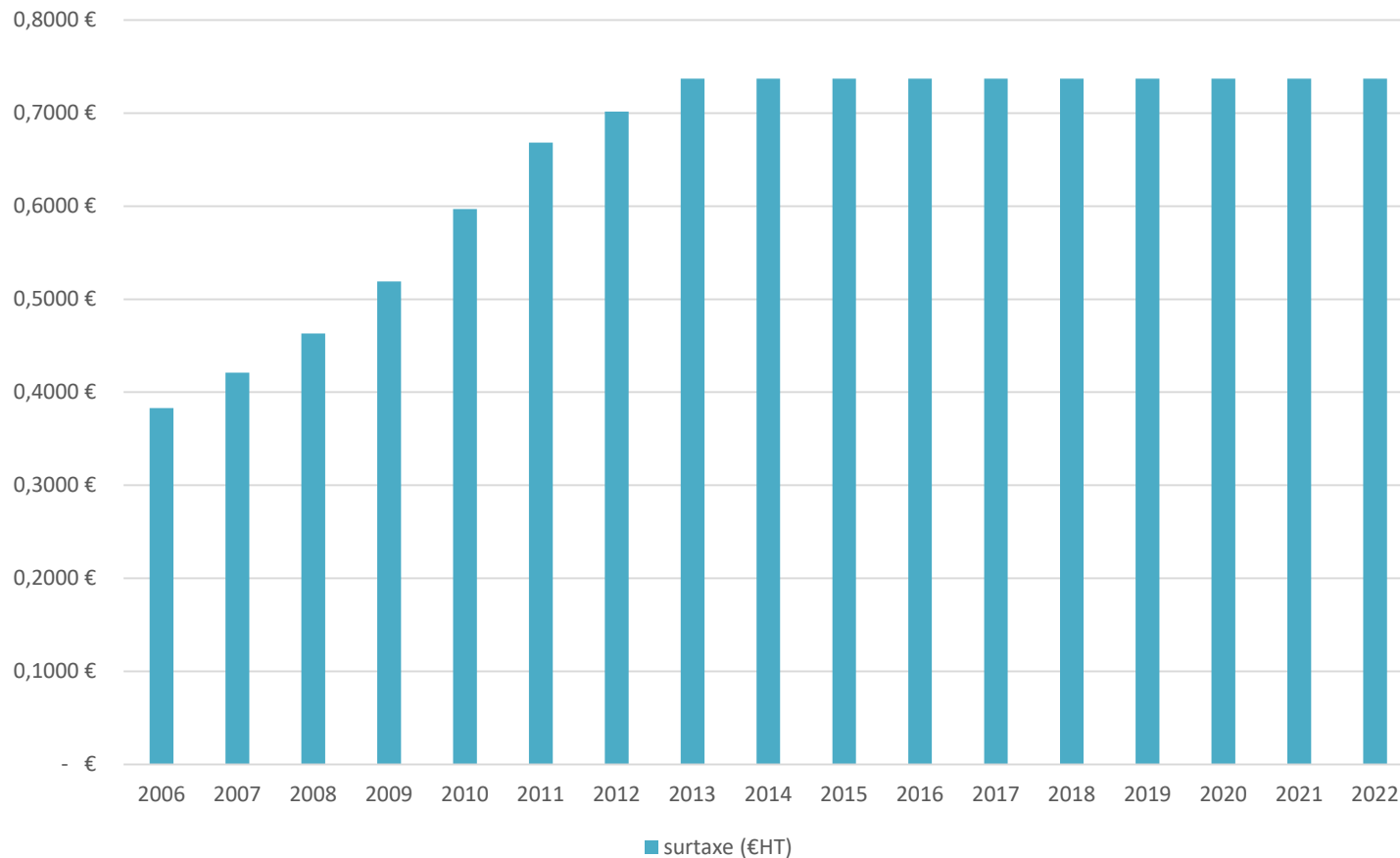
- 2006-2021 : 53 millions €HT d'investissement (16 ans)
  - ✓ Dernier PPI 2015-2022 (32 millions) sera réalisé à hauteur de 100-102%
  - ✓ 3,3 millions €HT / an
  - ✓ Endettement budget assainissement : 12,5 million d'€
  - ✓ Désendettement : 1,4 million d'€ par an

## Financement des travaux qui restent à réaliser

- Besoin de travaux identifiés à ce jour : 75 – 80 millions €HT
  - ✓ 3,5 millions / an pour ne pas augmenter l'endettement
  - ✓ Soit plus de 21 ans pour financer les besoins de travaux diagnostiqués à ce jour
  - ✓ surtaxe à 0,7368€/m<sup>3</sup>



surtaxe (€HT)



## Financement des travaux qui restent à réaliser

- Besoin de travaux identifiés à ce jour : 75 – 80 millions €HT
  - ✓ Hypothèse d'une augmentation de + 0,3 €/m<sup>3</sup> (surtaxe à 1,0368€/m<sup>3</sup>)
  - ✓ 5 millions / an → plus de 15 ans de travaux

**MARNEetGONDOIRE**

communauté d'agglomération

**SDAGEP**







### Prix 2022 TTC par m<sup>3</sup>

